

Communiqué de presse

Santhera et Ipsen renégocient leur accord de licence sur le fipamezole

- Santhera récupère les droits mondiaux du fipamezole
- Ipsen dispose, selon certaines conditions, d'une option de licence mondiale

Liestal (Suisse) et Paris (France), le 24 Janvier 2012 – Santhera Pharmaceuticals (SIX: SANN) et Ipsen (Euronext: IPN, ADR: IPSEY) ont annoncé aujourd'hui la renégociation de leur accord de licence du fipamezole. Santhera récupère les droits mondiaux pour le développement et la commercialisation du fipamezole, un antagoniste adrénérgique du récepteur alpha-2. Cette molécule est la première de sa classe dans le traitement de la dyskinésie induite par la lévodopa dans la maladie de Parkinson. Selon les termes du nouvel accord, Ipsen rétrocède ses droits pour les territoires en-dehors de l'Amérique du Nord et du Japon en échange de paiements d'étapes et de redevances basés sur de nouveaux partenariats et le succès commercial du fipamezole. Ipsen conserve une option sur la licence mondiale du programme selon certaines conditions.

Thomas Meier, Directeur Général de Santhera, a commenté : *“Selon les termes de l'accord signé avec Ipsen, Santhera a récupéré les droits de commercialisation mondiaux du fipamezole. Santhera va continuer de développer le fipamezole en adéquation avec la stratégie du Groupe. A court terme, nos investissements sont focalisés sur notre médicament phare, Catena[®], et ses opportunités multiples dans les indications orphelines neuromusculaires et mitochondriales. Toutefois, fipamezole demeure un actif de valeur dans le portefeuille de candidats en phase clinique avancée de Santhera.”*

Pierre Boulud, Vice-Président Exécutif du Groupe Ipsen, Corporate Strategy a déclaré : *“Nous sommes ravis que Santhera récupère les droits mondiaux d'une molécule telle que le fipamezole. Ce nouvel accord permettra de tirer profit de sa valeur sur un plan mondial tout en permettant à Ipsen de se concentrer sur ses nombreux projets en phase avancée de développement. Les synergies commerciales importantes avec les désordres du mouvement font de la maladie de Parkinson une aire de focalisation clé pour Ipsen. L'engagement de Santhera sur cette molécule première de sa classe pourrait favoriser le traitement des patients atteints de dyskinésie induite par la lévodopa dans la maladie de Parkinson et qui ont un besoin essentiel de solutions thérapeutiques plus efficaces.”*

À propos de l'accord

Selon les termes de l'accord de licence signé en Septembre 2010, Ipsen a acquis les droits sur le fipamezole en dehors des États-Unis, du Canada et du Japon en contrepartie d'un paiement initial de 13 millions d'euros. Selon les termes du nouvel accord, Santhera récupère le contrôle total du développement et de la commercialisation du fipamezole et Ipsen est en droit de recevoir des paiements d'étapes et des redevances sur les ventes en fonction de l'atteinte de certaines étapes. Santhera est libre de donner le programme en licence à un tiers, Ipsen recevra alors un pourcentage du revenu de cette licence. En outre, Ipsen bénéficie d'une option permettant d'obtenir une licence mondiale exclusive sous certaines conditions. Si Ipsen exerce cette option, Santhera recevra de la part d'Ipsen des paiements d'étapes et des redevances sur les ventes.

À propos du fipamezole

Le fipamezole est largement considéré par les cliniciens comme l'un des médicaments candidats les plus prometteurs pour le traitement de la dyskinésie dans la maladie de Parkinson, le deuxième désordre neurodégénératif le plus répandu et extrêmement invalidant. En tant qu'antagoniste adrénergique du récepteur alpha-2 très sélectif, le fipamezole est une molécule première de sa classe avec un mode d'action innovant pour le traitement de la dyskinésie induite par la lévodopa dans la maladie de Parkinson. Santhera a achevé avec succès deux études cliniques de phase II qui ont démontré l'efficacité et la sécurité du fipamezole dans le traitement de la dyskinésie dans la maladie de Parkinson. Le fipamezole a également montré un potentiel intéressant dans la diminution de l'efficacité de la lévodopa en fin de dose et a démontré une amélioration de la cognition et des activités de la vie quotidienne.

À propos de Santhera

Santhera Pharmaceuticals (SIX: SANN) est une compagnie pharmaceutique suisse spécialisée dans le développement et la mise sur le marché de produits pharmaceutiques innovants pour le traitement de maladies orphelines neuromusculaires et mitochondriales, où il existe de forts besoins médicaux et pour lesquelles il n'existe aucun traitement. Le premier produit de la compagnie, Catena[®], est actuellement commercialisé au Canada pour le traitement de l'ataxie de Friedreich. En outre, le produit est actuellement en cours d'évaluation par l'Agence Européenne du Médicament (EMA) pour les patients souffrant de neuropathie optique héréditaire de Leber. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.santhera.com.

Catena[®] est une marque de commerce de Santhera Pharmaceuticals.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité qui a affiché en 2010 des ventes supérieures à 1,1 milliard d'euros, L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 4 franchises : neurologie / Dyspor[®], endocrinologie / Somatuline[®], uro-oncologie / Décapeptyl[®] et l'hémophilie. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D est spécialisée dans des plateformes différenciées et innovantes en peptides et en toxines au service des patients. En 2010, les dépenses de R&D ont

atteint plus de 220 millions d'euros, soit plus de 20 % du chiffre d'affaires. Le Groupe rassemble près de 4 500 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est www.ipsen.com.

Avertissement Santhera

Ce communiqué ne constitue en aucun cas une offre ou une incitation à souscrire à l'achat d'actions Santhera Pharmaceuticals Holding AG. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations sur le futur du Groupe et de son activité. De telles déclarations comportent certains risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient entraîner une divergence significative entre les résultats, la condition financière, la performance et les réalisations de l'entreprise aujourd'hui et ceux exprimés ou induits par ces déclarations. Les lecteurs ne devraient ainsi pas placer une confiance inadéquate dans ces déclarations, en particulier en ce qui concerne les contrats ou les décisions d'investissement. Le Groupe dément toute obligation de mettre à jour ces avertissements.

Avertissement Ipsen

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché.

En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et

la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations:

Santhera

Thomas Meier, Chief Executive Officer

Phone: +41 (0)61 906 89 64

thomas.meier@santhera.com

Thomas Staffelbach, Head Public & Investor Relations

Phone: +41 (0)61 906 89 47

thomas.staffelbach@santhera.com

Ipsen

Médias

Didier Véron

Directeur des Affaires Publiques et de la Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: didier.veron@ipsen.com

Communauté financière

Pierre Kemula

Directeur des Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 08

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: pierre.kemula@ipsen.com

Stéphane Durant des Aulnois

Directeur Adjoint aux Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com